

CLES DE LA

# DÉFENSE

## Les chiffres clés de la défense 2018

DICOD

Contributeurs : SGA (DAF, DRH-MD, DSNJ), EMA/COM, SIRPA (terre, marine, air),  
DGA/COMM, CSRM/SGGN

publié le 29/10/2018

L'Armée de Terre dans la société



**Ce fascicule constitue une synthèse des principaux chiffres concernant le ministère des Armées. Il présente les données budgétaires, les effectifs, les équipements en dotation dans les armées ainsi que les forces déployées hors métropole.**

Depuis un an, le Président de la République n'a cessé d'affirmer très clairement son ambition pour nos armées : celle de la remontée en puissance en portant l'effort national de défense à 2 % du PIB à l'horizon 2025. Le budget du ministère des Armées pour 2018 est une première étape dans cette dynamique qui se prolonge à travers la nouvelle loi de programmation militaire pour 2019-2025, qui prévoit de consacrer 295 Md€ à la défense d'ici 2025.

D'ores et déjà, les crédits budgétaires pour 2018 sont en hausse de 1,8 Md€, portant le total de la mission « Défense » à 34,2 Md€ (soit 34,4 Md€ en incluant les recettes issues de cessions). Au total, l'effort national de défense est porté à 1,82 % du PIB, pensions comprises, contre 1,78 % en 2017.

Cette hausse inédite du budget, trois fois supérieure à celle constatée entre 2016 et 2017, permet aux armées de disposer des moyens nécessaires pour poursuivre leur mission au service de la défense de la France et des Français, sur le territoire national comme en opération extérieure.

Alors qu'elles ont été durablement engagées au-delà de leurs contrats opérationnels, les armées pourront, grâce à ce budget, entamer une régénération de leur capital opérationnel, poursuivre le renforcement des capacités de renseignement et de cyberdéfense, accélérer l'entretien et la modernisation de leur équipement.

Parce qu'il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses, ce budget 2018 permettra aussi de mieux accompagner les militaires et leurs familles à travers le Plan Famille et d'assurer un soutien renforcé à la condition du personnel du ministère.

Autant de priorités qui seront poursuivies et accentuées par la loi de programmation militaire 2019-2025. Une loi à « hauteur d'homme », qui répare les carences du passé et prépare résolument nos armées aux conflits de demain.

Florence Parly  
Ministre des Armées

---

**Titre :** Contributeurs : SGA (DAF, DRH-MD, DSNJ), EMA/COM, SIRPA (terre, marine, air), DGA/COMM, CSRM/SGGN

**Auteur(s) :** Contributeurs : SGA (DAF, DRH-MD, DSNJ), EMA/COM, SIRPA (terre, marine, air), DGA/COMM, CSRM/SGGN

---

[EN SAVOIR PLUS](#)

[DOCUMENT A TELECHARGER](#)

---